

nuit, laissé la pour servir de secours au chasseurs attardé : l'hiver si le chemin est fréquenté, on y trouve aussi des provisions, consistant en lièvres et perdrix, renfermées dans un bout de tronc d'arbre creusé et lié par des haies pour les mettre à l'abri des animaux carnassiers. Quelquefois on voit sur des arbres séchés de vieilles plaques incrustées de mousse, œuvre sans doute de la main des premiers sauvages. Aux bords des grands lacs, on rencontre souvent les restes d'anciennes boucaneries avec leurs échafauds pour les canots où les chasseurs venaient autrefois darder le saumon et fumer l'original.

La plupart des rivières sont navigables pour des pirogues dans la plus grande partie de leur cours; aussi à l'endroit des chutes et des gros rapides existe-t-il des portages ouverts avant la découverte pour la plupart. Au moyen de ces portages et des lacs et rivières on peut parcourir en canot tout l'intérieur de Gaspé, Bonaventure et Rimouski, venir au fleuve de presque toutes les paroisses et reprendre les bois dans la direction qui nous peut accommoder.

On distingue ici et je crois, dans toute la vallée du St. Laurent, deux chaînes de montagnes au Sud du fleuve; deux chaînes semblables existent au Nord du lit du St. Laurent. Ces montagnes courent de l'Est-Nord-Est au Sud-Ouest. Les deux bandes extérieures dont celle du Sud forme les chaînes des Allégany, et celle du Nord qui n'a pas, que je sache, encore reçu de nom, ont dû être le résultat du premier soulèvement qui a séparé la vallée du St. Laurent du territoire de la Baie d'Hudson, au Nord, et du reste de l'Amérique Septentrionale, Sud. A l'époque de ce premier soulèvement, la vallée du fleuve devait former une grande mer, comme le prouvent les fossiles cétaécéens et les plantes marines recouvertes d'incrustations bythiques dont la tradition nous a enseigné l'existence et que l'exploration nous démontre tous les jours d'une manière plus certaine. Un nouveau soulèvement a partagé cette vaste mer en trois bassins secondaires, divisés par les secondes chaînes de montagnes, les Laurentides au Nord et la chaîne des Monts Commis au Sud; l'un de ces bassins est le lit même du fleuve, et les deux autres sont les vallées, sources de ces tributaires. Dans la partie supérieure du pays, ces caractères sont moins tranchés, des soulèvements latéraux ont pu d'ailleurs établir des communications qui maintenant formeraient des plateaux communs aux sources du St. Laurent et du Mississipi.

Je reviens aux montagnes du comté de Rimouski. Les premières montagnes du comté qui appartiennent à la chaîne de Allégany, sont les monts Chicchaks qui se trouvent à la hauteur du cap Chat à peu près; leur hauteur est évaluée à quatre mille pieds au moins, ils sont à environ dix lieues du fleuve et cette distance se maintient presque partout la même pour les Allégany qui, à partir des Chicchaks prennent leur course vers le sud-ouest par une ligne à peu près droite jusqu'au lac Métapédiac où ils vont vers le sud pour revenir au mont grand Néget reprendre leur direction première après avoir formé dans cette déviation un demi cercle dont le rayon peut avoir cinq lieues; le point culminant de cette déviation est le Mont Mexigonigés d'une hauteur de deux mille pieds. A la hauteur de Rimouski et en partant des Chigdos sur le sommet desquels se voit un lac, les Allégany se dirigent au nord, puis tournant brusquement au sud-ouest ils passent à la tête du lac Témiscouata, au-delà duquel ils forment deux zigzags circonscrivant deux vallées resserrées dont l'une appartient au St. Laurent et l'autre à la rivière St. Jean. De ce point les Allégany se portent vers le sud et laissent le comté de Rimouski dans cette direction.

Venons-en à cette seconde chaîne de montagnes qui bordent le fleuve et que j'appellerai les monts Commis, parce que le mont Commis en est le point le plus élevé et ces monts semblent commis à la garde des vaisseaux dont ils servent à diriger la marche, la hauteur moyenne de ces montagnes est de cinq-cents pieds, celle des Allégany étant de mille cinq-cents pieds. Du Cap-Chat les monts Commis tournent au sud-ouest et présentent à la hauteur des Méchins une anfractuosité dans laquelle coulent deux rivières, de là elles rejoignent le fleuve qu'elles ne laissent qu'au Cap de la Balaine pour reprendre leur direction vers le sud-ouest, direction qu'elles conservent jusqu'au Bic, n'étant éloignés du fleuve que de quatre lieues dans le point de leur plus grand éloignement qui est le mont Commis, haut d'environ deux mille pieds et situé vis-à-vis l'anse aux Coques. Du Bic, les monts Commis suivant le fleuve jusqu'aux Trois-Pistoles d'où ils laissent le fleuve pour ne le reprendre que dans les montagnes de St. André. On voit que la ligne ondulée des monts Commis est en parallélisme avec celle des Monts Allégany.

Ces montagnes présentent tantôt des coulées aux croupes arrondies, et tantôt des fissures taillées à pic dans le roc, qui livrent passage aux rivières qui vont porter au St. Laurent le tribut des eaux d'un nombre infini de lacs. Il est facile de voir que les Isles si nombreuses dans cette partie du St. Laurent ne sont que des groupes latéraux se rattachant à la chaîne des monts Commis. La vallée maintenant cultivée qui s'étend des monts Commis au fleuve est formée de terrains d'alluvions récents présentant des cailloux roulés, des blocs erratiques, des fossiles marins. Un grand nombre de caps rattachés à la terre ferme ont dû, à une époque très rapprochée de nous, former des Iles, et un grand nombre d'îles seront probablement dans un tems à venir réunies aux campagnes maintenant habitées. Cet empiètement qui se fait d'une manière visible est une des causes du refoulement successif vers le golphe des espèces animales qui habitent les eaux. Les dépôts sont d'autant plus anciens qu'on remonte le fleuve.

Dans une fouille faite au Domaine de Kamouraska dans un but d'économie rurale, il a été trouvé à une profondeur de quinze pieds au milieu d'une

couche de grès marin un dépôt de coquilles bivalves et de limaces dont les espèces existent encore vivantes à Rimouski; il est certain que si on eût continué les fouilles on eût rencontré les fossiles cétaécéens dont on voit des couches abondantes dans Ste. Flavie à une profondeur de cinq pieds.

Il existe un fossil énorme de baleine sur le sommet du Mont-Commis; et sur la tête duquel les chasseurs ont souvent pris leurs repas. Un autre se voit au pied du Mont-Chigdos dans les Allégany.

Les éléments essentiels qui prédominent dans la constitution géologique de ce comté sont le calcaire, le quartz et le mica, et les roches les plus communes sont les roches cristallines, micassées, argileuses et les conglomérats.

Du sol et du climat.—La couche sur laquelle repose nos campagnes étant formée de terrains d'alluvions, devrait être très fertile, le principe admis que le sol le meilleur est celui dont les éléments sont les plus variés et qui présente un mélange uniforme des matières organiques et inorganiques. C'est aussi ce qui a lieu; le terrain est généralement excellent, bien que différent pour ainsi dire à chaque pas. Il est naturel de penser que dans des régions si tourmentées bien des endroits sont rendus stériles par les déclivités du sol, mais d'ordinaire ces bouleversements occupent peu d'étendue.

Le voisinage de la mer, la nature et l'inclinaison du sol font que la différence que la position géographique des comtés de Rimouski et de Gaspé semblerait établir d'avec les comtés situés sous une latitude plus méridionale, n'existe pas à la rigueur. Notre été est moins chaud, mais notre hiver n'est pas plus froid que dans le District de Montréal, notre printemps est d'environ quinze jours plus tard; mais notre automne est moins sujet aux gelées nuisibles. Nos récoltes se font un peu plus tard, mais avec autant de sûreté, et toutes les espèces récoltées dans le district de Montréal, à part quelques fruits, y sont d'une aussi bonne qualité et parviennent à une égale maturité.

On remarque chez nos habitans un air d'aisance beaucoup plus généralement répandue que dans les comtés du District de Montréal, ce qui, ce me semble, tranche la question de la grande supériorité prétendue des Districts de l'Ouest.

Il n'existe pas de différence sensible par rapport à la quantité de neige qui tombe à Montréal et à Rimouski, cependant en mil-huit-cent-trente-et-un il tomba neuf pieds de neige à Montréal, on en a jamais tant remarqué ici.

Il existe des neiges éternelles sur le sommet des Chicchaks et la neige ne disparaît des flancs du Mont Commis qu'à la fin de Juillet.

Les vents sont ici très variable, et les plus fréquents sont les vents de Nord-Est, Sud-Ouest et Nord. Quand après un vent de Nord-Est accompagné d'orage le vent se tourne au Sud-Ouest et puis à l'Ouest, c'est généralement le retour à un tems serein. Un vent de Sud qui dure plusieurs jours nous amène toujours de la pluie. Tous les soirs, à moins que le vent dominant ne soit très fort, la brise de terre se fait sentir; elle ne part guère de plus d'une lieue dans les terres et se termine à peu près à la même distance au large; le matin la brise de mer nous amène une oscillation contraire, mais de la même puissance. Les gros vents sont ici très communs, mais les ouragans sont excessivement rares. Les brumes sont fréquentes, mais ordinairement de peu de durée, les navigateurs appelleront cela "être en cave."

Le tonnerre est moins fréquent ici que plus haut, la grêle est dans le même cas, ce qui serait une preuve en faveur de l'opinion de Volta qui les fait dériver d'une même cause. Je ne crois pas depuis que je suis ici (dix-huit mois) avoir observé une seule nuit sereine ne pas présenter d'aurores boréales. Le printemps dernier, par une belle nuit de mai, j'ai observé un météore de la grosseur apparente d'un disque à jouer au palet, il se dirigeait de l'Est à l'Ouest et disparaît sans détonation un peu avant d'avoir atteint l'horizon.

(A continuer.)

AVIS.

UN JEUNE HOMME, qui a fait un cours d'études complet, et muni de bonnes recommandations désire se placer comme INSTITUTEUR, en campagne. S'adresser aux Editeurs des *Mélanges*.

FRANÇOIS KATIER DEROME, Horloger, rue Ste. Catherine, près de l'Évêché 6 Février.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10½d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Leprohon, libraires.	Montréal.
D. MacIneau, prêtre, vicaire.	Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège.	Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer.	Trois-Rivières.

MM. les Curés sont humblement priés de vouloir bien accepter l'agencé de notre Journal dans chacune de leurs paroisses respectives.

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENGER ET A. T. LAGARDE, PRÉS., ÉDITEURS.
IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.